

# CERCLE DE LOISIR DES AMIS DU TERRE-NEUVE

## EXAMENS

### REGLEMENTATION GENERALE :

- L'élaboration des épreuves et les dates des examens sont fixées par la commission des examens.
- Cette commission est composée de juges et de leurs assesseurs :
- Les juges du travail au sol sont :
  - Martine Bourgeois
  - Catherine Pluvy
  - Pierre Chollet
  - Christian Jaffray
- Les juges du travail à l'eau sont :
  - Alain Bourgeois
  - Pascal Floquet
  - Pierre-Louis Gillot
  - Christian Jaffray
  - Bruno Luscher
- Les assesseurs pour le travail à l'eau sont choisis le jour de l'examen par les juges, ils sont tous membres de la commission des examens :
- Un maître ne pourra être ni juge ni assesseur pour juger le travail de son chien.
- Les adhérents pourront se renseigner à tout moment auprès des membres de la commission.

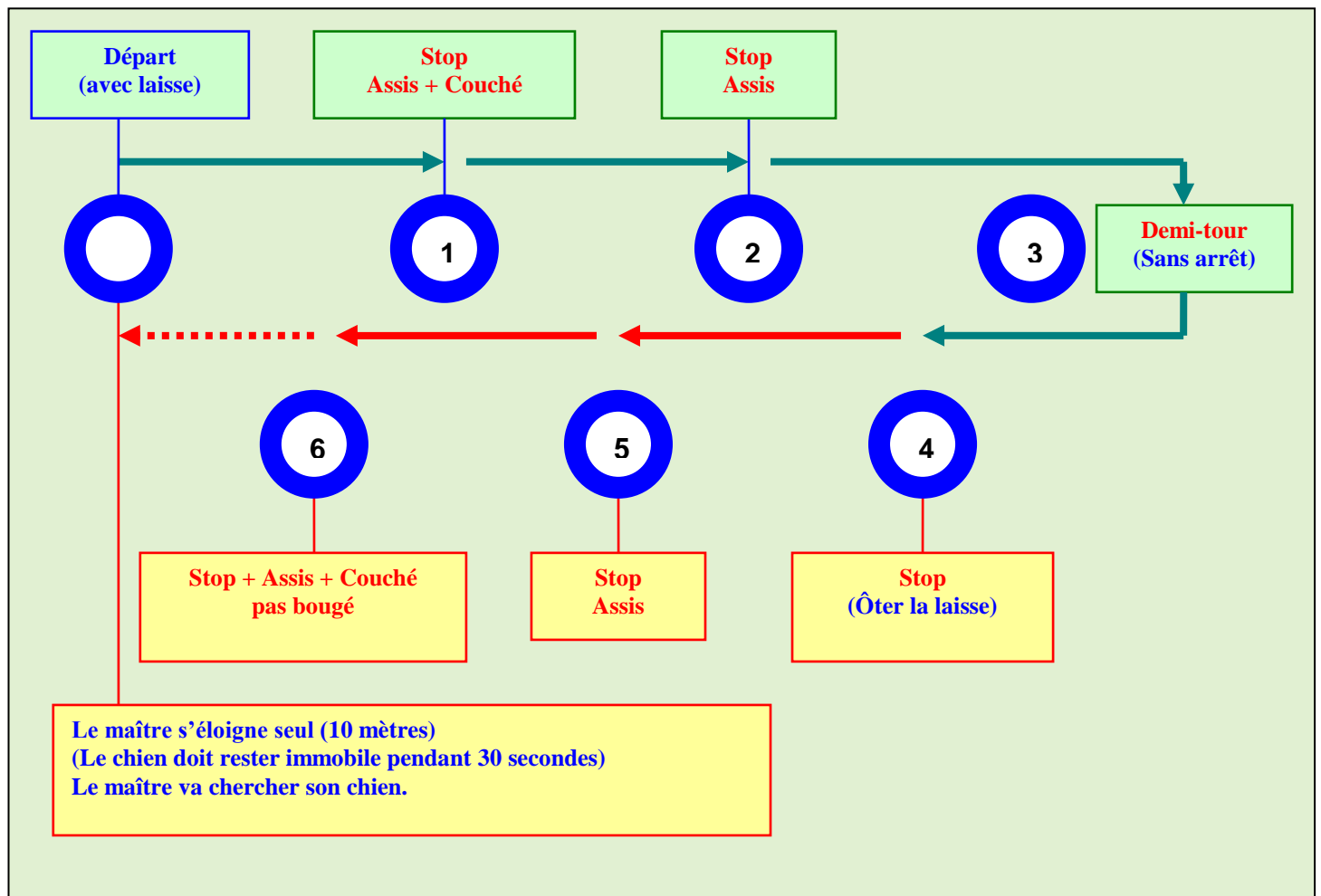
### MODALITE DES EPREUVES :

- AUCUN CHIEN NE DEVRA PENETRER DANS LA ZONE D'EXAMEN tant qu'il n'aura pas été appelé par le juge.
- Après délibération, les résultats seront remis aux concurrents et transmis au secrétariat général pour archivage.
- Ordre de passage des chiens pour les examens sera dans l'ordre de leur arrivée.
- Il ne sera autorisé qu'un seul passage de degré par cession (pas de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré le même jour).

# 1<sup>er</sup> degré : Travail au sol

## DESCRIPTION DE L'EXERCICE

- Départ : chien en laisse, parcours d'une trentaine de mètres.
- Aller avec laisse (au moins 1 mètre de laisse non tendue) avec 2 arrêts balisés.
- Demi-tour avec laisse, retour chien sans laisse, même parcours, même arrêts.
- A la fin du parcours : arrêt du chien, le maître s'éloigne d'au moins 10 mètres.
- Le chien reste immobile pendant 30 secondes.



**Nota :** Le chien est éliminé s'il s'enfuit.

# 1<sup>er</sup> degré : Travail à l'eau

## **1 : EXERCICE DE RAPPORT**

- Le bateau s'éloigne et se stabilise à 30 mètres de la rive
- Le barquier lance la corde  
Sur ordre du maître, le chien doit partir de la rive, se saisir de la corde et la ramener en tirant le bateau à son maître.

### **RÔLE DU BARQUIER :**

- Il doit être debout, lancer 3 mètres de corde dans l'eau quand le chien est prêt pour l'exercice.
- La corde doit être constamment face à la rive.
- Si le chien hésite, agiter la corde et même la relancer.

- Nota :**
- ▶ *Les encouragements **du maître** (et de lui seul) sont autorisés.*
  - ▶ *Il est **toléré** que le maître aide un peu son chien au départ mais en aucun cas il ne doit avoir de l'eau au-dessus du genou.*
  - ▶ *Le refus de partir chercher le bateau est éliminatoire.*

## **2 : EXERCICE D'ENDURANCE.**

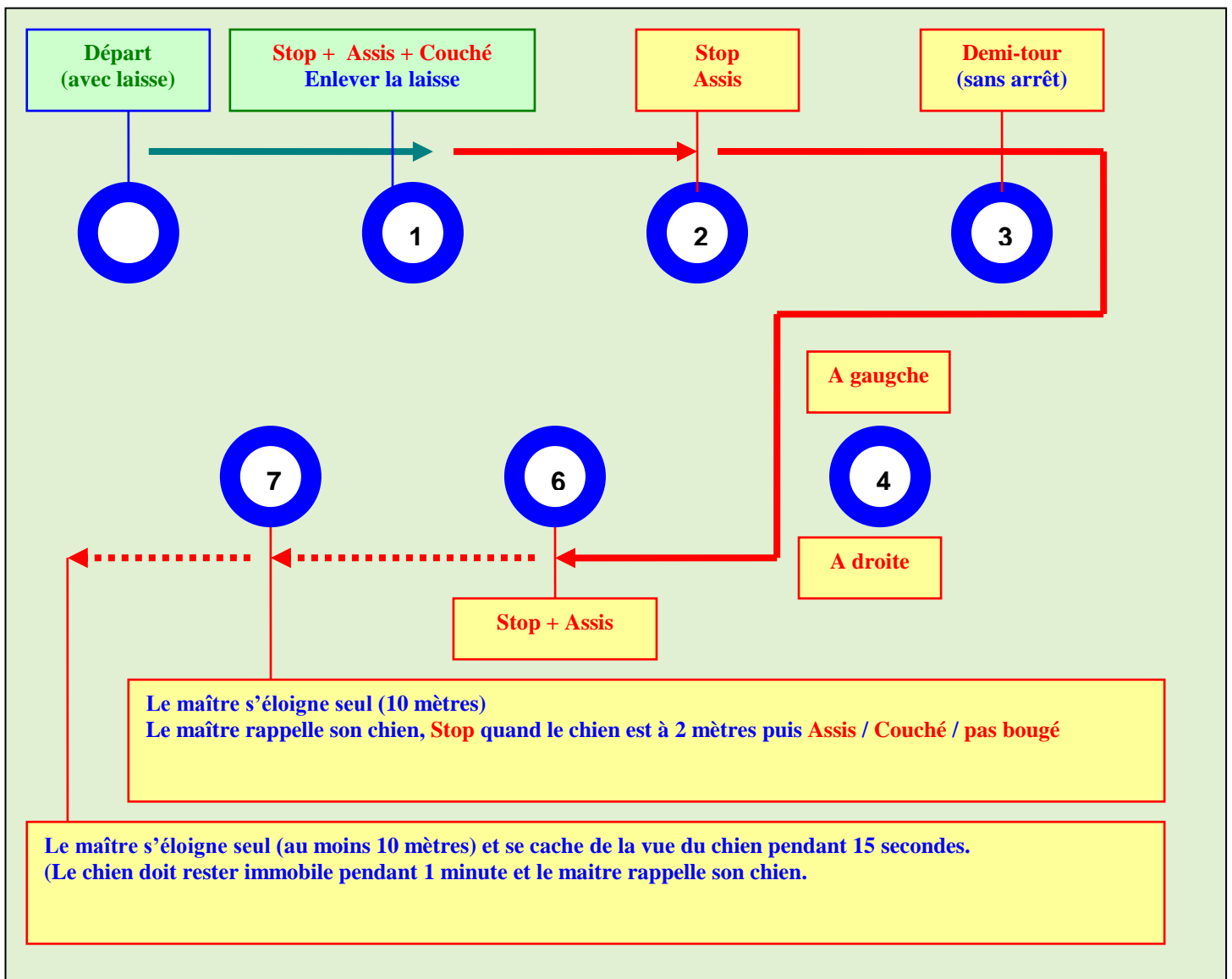
- Le bateau est situé au minimum à 300 mètres de la rive. Le chien se trouvant à bord doit sauter et regagner par ses propres moyens la berge.

- Nota :** *Ne pas hésiter à aider le chien à sauter (le rapporter au juge).*

# 2<sup>ème</sup> degré : Travail au sol

## DESCRIPTION DE L'EXERCICE

- Départ : chien en laisse.
- Au plot **1** : Assis, Couché et enlever la laisse.
- Au plot **2** : Assis.
- Au plot **3** : Demi-tour sans s'arrêter.
- Au plot **4** : A gauche puis A droite.
- Au plot **5** : Stop et Assis.
- Au plot **6** : Le maître s'éloigne d'une dizaine de mètres  
Appelle son chien, le fait stopper à 2 m, Assis et Couché.  
Le maître s'éloigne d'au moins 10 mètres et se cache pendant 15".  
Le chien doit rester immobile pendant 1 minute.



## 2<sup>ème</sup> degré : Travail à l'eau

### **1 : RAPPORT DU BATEAU IMMOBILE.**

- Un bateau est placé à 30 mètres de la rive, la corde est cachée derrière le bateau. Le barquier reste totalement immobile.
- Le départ de la rive se fait sur ordre (du maître), le chien doit partir jusqu'au bateau, en faire le tour, se saisir de la corde et ramener le bateau à la rive.

### **2 : RAPPORT DU PLONGEUR.**

- Le plongeur s'éloigne d'une trentaine de mètres de la rive, il s'agit et crie (ne pas appeler le chien par son nom).
- Le départ de la rive se fait sur ordre (du maître), le chien doit partir jusqu'au plongeur, saisir la main et après avoir tourné autour de lui, le ramener à la rive.
- Le plongeur ne doit pas forcer le chien à prendre sa main

### **3 : SAUT et RAPPORT du BATEAU.**

- Le bateau est situé à une centaine de mètres de la rive. Le chien se trouvant à bord doit sauter seul du bateau, se saisir de la corde et ramener le bateau à la rive.
  - 3 lancés de corde sont tolérés. La corde peut être lancée avant ou après le saut du chien.
  - Le barquier est autorisé à donner l'ordre de saut.

#### **PRECISIONS :**

- Pour les exercices de rapport : 2 essais sont autorisés et pour chaque essai un seul demi-tour est toléré.
- Les encouragements du maître (et du maître seulement) sont autorisés.
- Le chien doit ramener le bateau avec la corde jusqu'à la rive et le plongeur le plus près possible.

## 3<sup>ème</sup> degré : Travail au sol

Les épreuves sont les mêmes que celles du 2<sup>ème</sup> degré.

La cotation est très stricte (tous les exercices devront être faits d'une façon parfaite).

## 3<sup>ème</sup> degré : Travail à l'eau

### **1 : RAPPORT DU PLONGEUR IMMOBILE.**

- Le plongeur s'éloigne d'une trentaine de mètres de la rive, il s'agite et crie puis s'arrête de bouger et de crier dès que le chien a démarré. Il doit rester parfaitement immobile pendant tout le reste de l'exercice, face à la rive avec seulement la tête et les 2 bras écartés visibles.
- Le départ de la rive se fait sur ordre (du maître), le chien doit partir jusqu'au plongeur, saisir la main et après avoir tourné autour de lui, le ramener à la rive.

### **2 : RAPPORT D'UN PLONGEUR AU BATEAU.**

- Le barquier (**expérimenté**), le maître (qui peut se faire remplacer) et le plongeur partent avec le chien et s'éloignent d'une centaine de mètres.
- Le barquier immobilise le bateau perpendiculairement à la rive dans le sens de la marche à une centaine de mètres.
- Le plongeur se laisse tomber alors à l'eau (avec un maximum de mouvement et de cris), il ne doit pas s'éloigner de plus de 5 mètres (*ce qui oblige le barquier à quelques manœuvres pour maintenir le bateau toujours dans le même axe*).
- Le chien doit alors sur ordre sauter du bateau et aller prendre la main du plongeur. Le ramener au bateau (sur appel du maître ou du barquier).
- Quand le chien est proche du bateau, attraper le plongeur et donner une corde au chien pour qu'il ramène le bateau à la rive (Le plongeur doit éviter de se retenir au bateau pour éviter une fatigue excessive au chien).

**Nota :** *Il est toléré que le chien lâche la main du plongeur au bout de quelques mètres (celui-ci s'accroche alors et se fait tirer).*

### **3 : APPORT D'UNE CORDE AU BATEAU.**

- Le bateau s'éloigne et se stabilise à 30 mètres de la rive.
- Le maître donne la corde à son chien ou lance la corde en direction du bateau (5 mètres maximum).
- Le chien doit alors partir de la rive, se saisir de la corde (s'il ne l'a pas déjà) et l'amener jusqu'au barquier qui doit pouvoir s'en saisir sans rapprocher le bateau. Le chien doit ensuite ramener la corde en tirant le bateau jusqu'à son maître.

#### **PRECISIONS :**

- Aucune aide ne sera accordé au chien par les juges et les assesseurs pour ce 3<sup>ème</sup> degré.
- Le maître doit être attentif au travail de son chien tout le long de l'exercice. De plus, il ne doit pas hésiter à l'encourager et à répéter ses ordres.